

DEPARTEMENT DU VAR

Arrondissement de Toulon

Canton du Luc-en-Provence

**MAIRIE
DE
COLLOBRIERES**



Village de caractère

Collobrières, le 21 novembre 2025

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations

Affaire suivie par Liliane CHAKOUR

Objet : Subventions aux associations 2026

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je tiens à vous adresser mes félicitations ainsi que mes sincères remerciements pour votre engagement et le travail que vous avez accompli bénévolement, avec vos équipes, afin de faire vivre vos associations et d'animer notre village tout au long de l'année 2025.

Grâce à votre dynamisme, Collobrières demeure un village agréable à vivre pour ses habitants et attractif pour de nombreux visiteurs, qui, après avoir découvert notre commune, choisissent d'y revenir régulièrement. Votre rôle est essentiel dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, l'éducation, l'art, le patrimoine ou encore les manifestations festives.

La municipalité a toujours eu à cœur de vous accompagner et de vous soutenir, tant par les moyens techniques mis à votre disposition que par l'attribution des subventions. Cet appui traduit l'importance que nous accordons à vos actions et à ce que vous apportez à la vie locale.

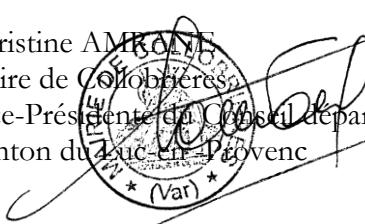
Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2026. Celui-ci devra nous être retourné complété **au plus tard le 20 décembre**, délai de rigueur. Le dossier est également disponible en téléchargement sur le site de la commune : www.collobrieres.fr.

Nous vous remercions de joindre l'ensemble des pièces demandées afin de permettre l'instruction complète de votre demande.

Avant de programmer vos actions ou manifestations, je vous invite également à vérifier auprès du **Service Tourisme** la disponibilité des dates choisies, afin d'éviter tout chevauchement d'événements.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre engagement et pour la contribution précieuse que vous apportez à la vie de notre village.

Christine AMKOLLE
Maire de Collobrières
Vice-Présidente du Conseil départemental du Var
Canton du Luc-en-Provence



Siège : Place de la Libération 83610 COLLOBRIERES – Tél. : 04.94.13.83.83
www.collobrieres.fr

